

MÉMOIRE

DÉPÔT DE MÉMOIRE EN FAVEUR DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE USINE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY (PROJET ÉNERGIE SAGUENAY)

Présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur
L'Environnement (BAPE)

Par Richard Lévesque résident de la Baie

**À l'intention du président de la Commission, M. Denis Bergeron*

Bonjour M. le président,

Mon nom est Richard Lévesque je suis citoyen de la Baie depuis 11 ans. Je travaille chez Génitique comme technicien en Instrumentation et contrôle.

A priori j'étais en faveur de ce projet créateur d'emplois et de richesse pour notre région et je le suis toujours. Dans les dernières années, GNL Québec a su se montrer digne de confiance en démontrant que l'entreprise était en mesure de réaliser un projet qui respecte l'environnement et notre communauté ce qui a donc renforcé ma position. La rigueur avec laquelle le promoteur a répondu aux questions de la commission et la résilience dont les représentants de l'entreprise ont su faire preuve durant la première partie des audiences ont été vraiment impressionnantes.

Nous entendions parler depuis longtemps de cette étape que représentait le BAPE pour l'avancement du projet Énergie Saguenay. Plusieurs politiciens, groupes et même citoyens s'en remettaient à la rigueur de cette institution pour l'analyse environnemental du projet. Jusqu'à un certain point, comme le projet polarisait les opinions dans la région, se cacher derrière le BAPE était presque devenu un bouclier pour ne pas avoir à se prononcer en faveur et se protéger contre l'intimidation que les groupes environnementaux et de pression faisaient subir à nos décideurs. Hors, je dois malheureusement avouer que j'ai été très déçu par l'exercice. Je m'explique.

J'aurais aimé parler des éléments qui touchent la construction, l'implantation du projet dans le milieu mais il a été impossible de parler de ces enjeux dans le cadre des audiences car les séances étaient sous le contrôle des groupes environnementaux opposés au projet. Ils sont professionnels, ils savent très bien comment ça fonctionne. Le citoyen moyen, comme moi, qui s'intéresse au projet et qui souhaitait participer aux travaux de la commission n'avait aucune chance de pouvoir participer. C'est devenu une profession la participation aux audiences. Il faut être connaisseur pour le faire, surtout pour un projet de cette envergure. En plus de monopoliser le temps, ils ont monopolisé les sujets tout en égratignant la commission au passage. Ils osaient se plaindre de ne pas avoir l'occasion de poser assez de questions.... C'est incroyable ! Je trouve que la commission dans le contexte a bien tenue le fort... près de 40 heures d'audience ! Chapeau. Et de l'autre côté, le promoteur lui a dû se préparer à subir ces attaques incessantes bien malgré lui et à répondre à leurs questions redondantes qui ne servaient que leur cause personnelle. Chapeau à lui aussi.

Ce que je souhaite, par le biais de mon mémoire, c'est d'attirer l'attention de la commission sur l'absence de la parole citoyenne durant la première partie. Car je ne considère pas que les groupes environnementaux représentent la majorité. Force est de constater qu'après 40 ans d'existence, le BAPE n'a plus de secret pour ces groupes qui en font leur spécialité occultant complètement l'objectif de départ, la parole des citoyens.

Est-ce la fin de l'époque du BAPE tel qu'on le connaît ? Comment la commission sera en mesure de bien cerner les enjeux locaux alors que la majorité des audiences ont traité de sujets philosophiques ? Je me questionne et le processus me laisse perplexe.

Nous avons l'habitude dans la région de voir ces groupes tenter d'intimider et de faire des campagnes de peur. Le projet de Val-Jalbert en est un bel exemple. Aujourd'hui le projet de minicentrale est un joyau et attire des touristes... de Montréal !

Comme citoyen, je me sens ridiculisé par ces groupes qui nous dictent nos pensées et qui nous « expliquent » comment nous devrions nous développer. Une occasion se présente, un promoteur s'intéresse à la région. Comment pouvons-nous ne pas l'écouter et l'analyser comme il se doit. Pourquoi GNL Québec n'aurait pas droit à une analyse en bonne et due forme, comme n'importe quel promoteur. N'est-ce pas ça la démocratie ? Le BAPE a malheureusement été pris d'assaut par ces groupes privant ainsi la population du Saguenay Lac-Saint-Jean et le promoteur lui-même de participer au BAPE dans les règles de l'art. Ce moment privilégié nous a été volé.

Je suis toujours en faveur de ce projet, GNL Québec est un promoteur exemplaire, qui fait les choses autrement et avec respect. Respect de notre région et respect de ses habitants grâce entre autres à des innovations tels que la carboneutralité et la charte d'engagements pour la protection des mammifères marins. J'espère que malgré le fait que la commission aura été inondée de mémoire pré fabriquée par ces groupes saura faire la différence et écouter le vrai monde.

À défaut d'avoir pu participer à la première partie, je souhaite que mon message soit entendu ici.

Merci M. le Président,


Richard Lévesque